



Collège privé Bobée – Enseignement Catholique –  
29 rue Bellanger 76190 YVETOT

Tél : 02-35-56-96-07 \_ Fax : 02-35-56-46-88 \_ Courriel : ce.0761338s@ac-rouen.fr  
Site internet : <https://www.collegeprivébobee.fr>

Yvetot, le 12-02-2025

## Lettre d'informations

### → [Orientation après la 3<sup>e</sup>](#) :

→ **La fiche « affectation-vœux orientation post-3<sup>e</sup> »** sera remise aux élèves **dans la semaine du 05 mai 2025** par M. POHON. Les élèves devront remettre « uniquement » aux professeurs principaux cette fiche au plus tard pour le **mercredi 21 mai-délai impératif**.

Les informations contenues dans cette fiche seront ensuite saisies par M. POHON puis éditées pour être redistribuées aux élèves pour vérification avant validation informatique définitive dans la dernière semaine de mai.

Nous rappelons que pour demander une inscription dans un établissement privé, vous devez contacter directement et le plus rapidement possible, l'établissement que vous désirez. La gestion des inscriptions dans cet établissement dépend de son chef d'établissement.



De plus, et de manière obligatoire, au risque que l'inscription ne puisse être validée, **le choix de l'établissement privé sera porté par vos soins sur la fiche décrite ci-dessus et ce choix devra être mis en vœu n°1.**

**Les résultats des affectations seront remis aux élèves après la dernière épreuve du brevet du vendredi 27 juin 2025** (sauf si décision du rectorat contraire à cela, non connue à ce jour) **en même temps que les certificats de radiation pour finaliser l'inscription dans les lycées** et la vérification finale par notre service comptabilité.

De plus, les élèves rendront les livres scolaires. La caution encaissée sur l'année scolaire, sera rendu si les livres sont tous rendus en bon état. Un livre dégradé ou non rendu, sera facturé 20 € et viendra en déduction du remboursement de la caution.

### → Rappel n° 1 :

Par décision rectorale, le **D.N.B. se déroulera dans notre collège le jeudi 26 et vendredi 27 juin 2025.**

**Une pièce d'identité en cours de validité (la carte d'identité nationale ou le passeport) est obligatoire.**

### → Rappel n°2 :

Pour toutes questions sur l'orientation et les affectations, vous pouvez appeler ou adresser un mail à M. POHON, responsable du BDIO (**B**ureau **D**ocumentation **I**nformation **O**rientation) et adjoint de direction :

bdio.bobee.yvetot@gmail.com

ou appeler au 02-35-56-96-07

Vous trouverez également des informations sur **notre site internet à la page (onglet) Orientation avec notamment un Padlet** comprenant les dates des journées portes ouvertes (*Padlet mis à jour au fur et à mesure que nous recevons les informations des établissements*), le lien pour télécharger le guide Onisep, le lien reprenant les informations

importantes diffusées lors de la soirée sur l'Orientation qui s'était déroulée dans notre auditorium le vendredi 01<sup>er</sup> décembre 2023, à l'URL suivante : <https://www.collegeprivebobee.fr/orientation>



L'orientation de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, des liens ONISEP, des informations sur la 4<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> EA (Enseignement Agricole), la Classes de 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers, des pistes d'aide aux projets, la procédure d'affectation en lycée public, le stage de 3<sup>ème</sup>..



<https://fr.padlet.com/informatiquebobeevetot/ou86sjzyoc5f>



Les portes Ouvertes,  
les visites Virtuelles,  
les mini-stages en lycée...



<https://fr.padlet.com/informatiquebobeevetot/6j7zi4f432nw5ziz>

#### ➔ **Dérogation scolaire (uniquement dans le cas d'un établissement scolaire public) :**

Même si la carte scolaire s'est assouplie, des demandes de dérogation restent à établir si un élève souhaite être inscrit dans un autre établissement public que celui de son secteur. L'établissement public est déterminé en fonction du domicile du responsable légal de l'élève.

**Le cas échéant, vous devrez indiquer cette demande de dérogation en complétant la partie spécifique située sur la fiche « affectation-vœux orientation post-3<sup>e</sup> » (celle qui sera distribuée début mai : voir page précédente).**

Pour information supplémentaire :

Chaque élève appartient à une zone géographique en **fonction de l'adresse du responsable légal** qui le rattache à son collège public de secteur puis à son ou ses lycées(s) public(s) de secteur.

**Pour définir le collège public de secteur d'une famille**, en fonction de son adresse, vous pouvez vous connecter sur le site du département de la Seine-Maritime :

<https://www.seinemaritime.fr/mon-quotidien/colleges/trouver-mon-college.html>

Une fois le collège de secteur défini, le rattachement au(x) lycée(s) de secteur correspondant(s) se fait automatiquement en lien avec les éléments de sectorisation ci-après.

#### **La sectorisation ne concerne pas l'affectation :**

- en voie professionnelle ;
- en seconde GT gestion en - vœu spécifique / des enseignements optionnels :
  - création et culture design,
  - écologie, agronomie, territoire et développement durable,
  - culture et pratique de la danse / ou de la musique,
  - sciences et technologies de l'hôtellerie-restauration.
- sections européennes (**sauf pour les sections européennes anglais – sectorisation maintenue**) ;
- sections binationales (ABIBAC - BACHIBAC) ;
- section internationale britannique (attention depuis la rentrée 2023, la section Option Internationale du Baccalauréat du lycée Gustave Flaubert à Rouen devient Baccalauréat Français International).

Vous pouvez consulter les langues vivantes et enseignements optionnels proposés dans chaque établissement sur le site des établissements ou sur le site de l'ONISEP : [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

La brochure « Orientation après la 3<sup>e</sup> » éditée par l'ONISEP est téléchargeable depuis leur site ou depuis celui de notre collègue.

<https://www.onisep.fr/orientation/le-college/apres-la-3-telechargez-le-guide-gratuit>

→ **Bourses lycée : Tous les élèves de 3<sup>ème</sup> collège sont concernés quelle que soit son orientation et en fonction des ressources de la famille.**

La date limite nationale de dépôt des demandes de bourse nationale lycée devrait être fixée sur la dernière semaine de juin 2025 (nous restons dans l'attente de l'information officielle que nous devrions recevoir fin mai - début juin). Les sites du ministère de l'éducation nationale et de l'académie permettent de consulter le simulateur de bourse et de télécharger le dossier :

<https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511>

→ **Orientation après la 4<sup>e</sup> vers une classe de 3<sup>e</sup> dite « prépa métier » :** Les élèves de 4<sup>e</sup> qui nous avaient fait part de leur désir d'intégrer une classe de « 3<sup>e</sup> prépa-métier » dans un **établissement public** doivent obligatoirement revoir M. POHON mi-mars pour retirer un dossier de demande (dossier non reçu à ce jour dans les établissements). Le dossier complet complété par la famille devra être redéposé à M. POHON pour le **vendredi 09 mai 2025, dernier délai de rigueur.**

Une fois les demandes traitées par le service du rectorat, les familles recevront la notification d'accord ou de refus, après la réunion de la commission du rectorat qui se déroulera fin mai.

**Les familles qui désirent que leur enfant intègre une classe « 3<sup>e</sup> prépa métier » dans un établissement privé de l'Enseignement Catholique doivent appeler l'établissement concerné pour obtenir un rendez-vous avec le chef d'établissement. Suite au rendez-vous, celui-ci donnera son accord ou son refus pour l'inscription.**

→ **Passages de classes :**

Si vous pensez qu'un doublement pourrait s'avérer utile et nécessaire pour votre enfant, vous devez l'indiquer sur la fiche de réinscription -voir ci après – et le mettre aussi sur la fiche navette que nous viserons lors du conseil de classe en ce 2<sup>e</sup> trimestre.

Les décisions définitives seront communiquées aux élèves dès le lendemain des conseils de classes du 3<sup>e</sup> trimestre (juin 2025). La décision ne sera définitive que si elle est conforme au vœu de la famille.

Sinon, il convient d'accepter la décision du conseil de classe ou de me rencontrer dans les jours qui suivront ce conseil du 3<sup>e</sup> trimestre. *Uniquement sur rendez-vous : je recevrai, si nécessaire, les parents des élèves après le conseil de classe de leur enfant du 3<sup>e</sup> trimestre. C'est seulement ensuite, si un désaccord persiste, qu'une demande « d'appel de la décision » pourra éventuellement être fait auprès d'une commission spécifique.*

→ **Rappels « Inscription » :**

**Inscription pour la rentrée 2025 et dates pour les sélections**

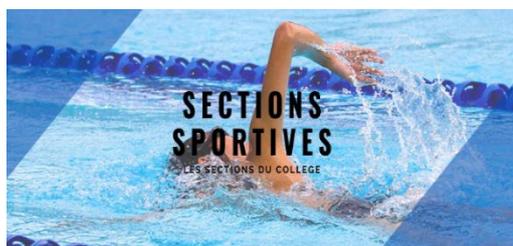
**« Sections sportives Equitation -Football - Tennis ET NATATION (nouveau rentrée 2025) » :**

La **sélection pour intégrer la section sportive EQUITATION** à la rentrée 2025 (ouverte aux élèves qui sont actuellement en classe de cm2-6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>) se déroulera le **samedi 26 avril 2025 à 11h00 (jusque 13h30) au centre équestre de Rocqufort.**



La **sélection pour intégrer la section sportive TENNIS** (ouverte aux élèves qui sont actuellement en classe de cm2-6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>) se déroulera le **samedi 03 mai 2025 à 14h00 au YTC (au lieu du samedi 26 avril 2025 comme annoncé précédemment).**

La **sélection pour intégrer la section sportive FOOTBALL** (ouverte aux élèves qui sont actuellement en classe de cm2-6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>) se déroulera le **mercredi 23 avril 2025 à 09h00 au YAC.**



La **sélection pour intégrer la section sportive NATATION** à la rentrée 2025 (ouverte aux élèves qui sont actuellement en classe de cm2 et 6<sup>e</sup>-) se déroulera le **mercredi 23 avril de 13h00 à 15h00 à la piscine d'Yvetot.** Cette sélection sera encadrée par Mme JURKIW Clarisse. Entraîneur diplômée d'état et assistant d'éducation dans notre collège depuis 1 an.

► Si votre enfant désire s'inscrire aux **sélections pour demander une inscription dans une des sections sportives** à la rentrée prochaine de septembre 2025, il devra retirer à l'accueil du collège une fiche spécifique entre le **27 février et le 06 mars 2025** (délai de rigueur) puis la redéposer avant le **13 mars** (délai de rigueur).

→ **Réinscription au collège :**



Pour nous permettre d'organiser la rentrée scolaire 2025, vous recevrez avant début mars, un **lien** informatique afin de compléter en ligne sur un espace dédié le **bulletin de réinscription** de votre enfant.

Vous devrez avoir finaliser cette démarche de réinscription en ligne avant le 14 mars (délai de rigueur)

Sans cette démarche personnelle de réinscription de la part des familles, l'enfant ne sera pas réinscrit à la rentrée prochaine au collège.

→ La journée « **portes ouvertes** » à l'attention des nouvelles familles et nouveaux élèves pour la rentrée 2025, **aura lieu le mercredi 21 mai 2025 après-midi dès 13h45 (fin vers 17h45).**

**Les élèves du collège qui désirent participer** à cet après-midi **pour accompagner/guider les nouvelles familles, sont les bienvenus.** Un tee-shirt au logo de Bobée leur sera prêté. Pour participer, les élèves se signaleront à l'accueil du collège ou auprès des adjoints de direction dès que possible (et avant le 07 mai 2025).

→ à compter de mi-mars, la **liste des fournitures scolaires** sera en téléchargement sur le site internet du collège et le **flyer de la librairie Colbert qui propose de se charger de ces achats** pour vous (avec un tarif préférentiel) sera également en téléchargement sur le site internet. **Il n'y aura pas d'exemplaire papier de la liste de fournitures de distribuer aux élèves.**

## ➔ Pastorale :

Voici des informations sur la Pastorale qui se vit au sein de notre collège Bobée :

### 1-Actualisation des informations que vous aviez reçues sur la lettre datée du 27-12-2024 :

➔ Une action pour le Secours Catholique, visant à collecter des denrées, produits d'entretien, a été mise en place au sein du collège auprès de nos élèves des classes de 6<sup>ième</sup>



➔ Une action pour l'association SHMA (qui vient en aide aux Sans Abris de Rouen) a été mise en place auprès des élèves de de 4<sup>ième</sup>.



➔ Une Célébration de l'Avent, pour l'ensemble de notre collège, à l'Eglise Saint Pierre d'Yvetot, a eu lieu le mardi 17 décembre 2024.

➔ Des membres des restaurants du cœur viendront à la rencontre de nos élèves de 5<sup>ième</sup>, à l'auditorium, le jeudi 20 mars 2025. Une collecte de denrées sera également mise en place auprès des élèves de 5<sup>e</sup> puis déposée par des élèves délégués des classes à l'association sise à Yvetot.



➔ Quatre étudiantes « anciennes élèves » étaient venues rencontrer les élèves de 4<sup>e</sup> dans notre auditorium le mardi 04 février 2025 pour présenter leur engagement dans le scoutisme et les actions qu'elles mettent en place pour aider nos Prochains. Un focus avait été fait sur une action qu'elles avaient menées sur 2024 en se rendant au Bénin pendant 1 mois : action d'éducation, de solidarité.

➔ Intervention de membres du YTC pour parler du handicap et du sport.



➔ Intervention du mardi 07 janvier après-midi, à l'auditorium du collège, auprès de tous les élèves de 3<sup>ème</sup> de Mme Frania Eisenbach Haverland, rescapée des camps de la Shoah.

## Les autres religions expliquées aux élèves du collège Bobée

### Yvetot

Dans le cadre des temps dits de pastorale, les élèves du collège Bobée sont sensibilisés aux autres pratiques religieuses pouvant être présentes sur notre territoire.

A ce titre, les 228 élèves de 3<sup>e</sup> ont, mardi 14 janvier, pu suivre une intervention du rabbin Chmouel Lubecki de Rouen en présence du père Bréant, prêtre référent du collège, et du père Bellache en charge du dialogue interreligieux sur Rouen. Durant une heure et demie, celui-ci a expliqué aux élèves les grands principes de la religion juive avant de répondre aux questions des

élèves. *"Le pape François, lors de la signature sur la fraternité humaine à Abou Dhabi en février 2019, a dit que la méconnaissance de l'autre, l'absence d'écoute et le manque de flexibilité intellectuelle sont les failles de l'esprit humain qui détruisent la fraternité et qu'il convient de bien identifier pour retrouver la sagesse et la paix"*, indique Olivier Chaput, directeur du collège Bobée, pour expliquer ces interventions.

Dans la même démarche, les élèves de 3<sup>e</sup> ont rencontré ce mardi 28 janvier l'imam Bachar El Sayadi.



Au même titre que l'Imam Bachar El Sayadi, cette semaine, le rabbin Chmouel Lubecki est venu à la rencontre des élèves de 3<sup>e</sup> pour expliquer les grands principes de la religion juive

## Frانيا Eihenbach Haverland à la rencontre des élèves du collège Bobée

### Yvetot

Frانيا Eihenbach Haverland, rescapée du camp d'Auschwitz, a partagé, mardi 7 janvier, un moment de témoignage et d'échange avec les 231 élèves de 3<sup>e</sup> du collège Bobée, un moment fort en émotion pour les élèves, comme pour les adultes présents.

Libérée en 1945 des camps de concentration nazis dans lesquels elle a passé 6 ans de sa vie, Frانيا Eisenbach, issue d'une famille juive laïque polonaise, sera le seul membre survivant de sa famille déportée en même temps qu'elle. Cette

quasi-centenaire parcourt aujourd'hui la France à la rencontre des collégiens et lycéens pour témoigner des atrocités des camps de concentration, un devoir de mémoire qu'elle transmet avec lucidité. Violence, humiliation, privation, menace, peur, elle aura tout vécu durant ces années comme elle l'a répété et raconté à une jeune assistante, à la fois sidérée par tant d'horreur et passionnée par cette dame qui traverse les années avec la même volonté de perpétuer le souvenir *"pour que cela ne se reproduise plus même si..."*.



Avec lucidité, Frانيا Eihenbach Haverland, aujourd'hui âgée de 98 ans, a raconté aux collégiens ses années de captivité *"Un cauchemar dont on ne se délivre jamais"*



➔ Intervention le 14 janvier auprès des élèves de 3<sup>e</sup>, du Rabbin Chmouel Lubecki, et intervention auprès des élèves de 3<sup>e</sup> le mardi 28 janvier de l'Imam Bachar El Sayadi.

Le Pasteur Krönnert rencontrera à l'auditorium nos élèves de 3<sup>e</sup> le mardi 11 mars.

### 2-Nouvelles informations :

➔ Une **Messe d'entrée en Carême** qui sera aussi celle de notre Communauté Educative aura lieu le **mercredi 05 mars à 10h15 à l'Eglise Saint-Pierre d'Yvetot**. Lors de cette Messe, la présence des élèves qui se préparent à la Profession de Foi est indispensable ainsi que ceux qui se préparent à recevoir le Sacrement du Baptême, celui de la première Communion et de la Confirmation. Les autres élèves qui seraient volontaires pour venir à cette Messe doivent se signaler à Mme BERLAND par un mot dans le carnet de correspondance signé des parents, avant le lundi 03 mars à 12h00.

## Entrée en Carême





► La retraite pour se préparer à la Profession de Foi se déroulera le mercredi 02 avril et le jeudi 03 avril 2025 à l'Abbaye de Saint-Wandrille. Le soir du 02 au 03 avril, les élèves auront une veillée de Prières et dormiront au clos Saint-Jacques (à 200 m de l'Abbaye). Un document spécifique à cette retraite sera distribué aux élèves concernés

Le 1<sup>er</sup> temps fort a été vécu par tous les enfants (ceux qui feront la Profession de Foi à Yvetot mais aussi dans les autres paroisses) lors de la traversée de la baie du Mont Saint-Michel les 23 et 24 septembre 2024.



► Journée à LISIEUX pour les élèves de 4<sup>e</sup> volontaires. Toutefois, cette journée s'impose à ceux qui ont reçu le Sacrement du Baptême à Pâques 2024, à ceux qui ont faits la Profession de Foi quand ils étaient en 6<sup>e</sup> dans notre collège et à ceux qui ont fait la Première Communion à la Pentecôte 2024.

Un document spécifique sur cette journée sera distribué prochainement aux élèves afin que vous puissiez recevoir de plus amples détails.

► Repas partage « salade de pâtes froides » avec un fruit, le mardi 25 mars 2025.

Le repas partage est fait les autres années sur le Vendredi Saint. Cette année le vendredi Saint est pendant les vacances de Pâques. De ce fait, le chemin de Croix ne pourra pas être proposé à vos enfants dans l'Eglise d'Yvetot avant les vacances.

Nota : Un risque de coupure électrique programmée par Enedis pourrait potentiellement touchée notre collège sur la matinée du 25 mars. C'est pour cela que nous prévoyons le repas partage (repas froid) ce jour-là.



Attention pour les élèves avec un PAI pour allergies alimentaires : du fait de la potentielle coupure de courant, le panier repas de l'élève avec un PAI pourrait ne pas être réchauffé dans les micro-ondes ou un autre matériel électrique de cuisson ou de réchauffage.



Nous espérons pouvoir reverser aux associations une somme encore plus importante que l'an passé. Les bénéfiques (environ 2500 € tous les ans) sont intégralement reversés aux associations suivantes : Secours Catholique, Mad'Action, l'Arche d'Ecorchebeuf, le CCFD Terre Solidaire et l'association SHMA.

➔ Sur le temps de Pastorale des emplois du temps des élèves de 4<sup>e</sup> du mardi 18 mars, un échange sur l'aumônerie en milieu carcéral sera fait avec la présence d'un diacre de notre Diocèse et avec Sœur Stéphanie DAVID (également professeur de Mathématiques de notre collège) qui intervient aussi auprès de prisonniers.

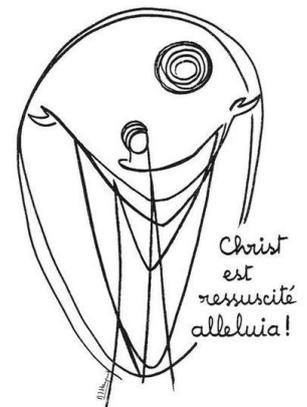


➔ Rencontre de notre prêtre référent Père Benoit BREANT et notre Adjoint en Pastorale Scolaire, Mme BERLAND, à l'Oratoire du collège, le mardi 25 mars à 16h30, à l'attention des 15 élèves qui veulent se préparer à recevoir le Baptême.

➔ L'appel décisif pour le Baptême sera le samedi 08 mars à la Cathédrale de Rouen. Le Sacrement du Baptême sera à l'Eglise d'Yvetot à Pâques le dimanche 20 avril.

Les parents de ces élèves auront une rencontre à l'Oratoire du collège avec Père Benoit BREANT, Mme BERLAND et moi-même, le **mardi 27 mai** à 20h00.

➔ Une célébration « La Joie de la Résurrection » sera proposée aux élèves volontaires du collège à l'auditorium le mardi 22 avril (retour des vacances de Pâques) à 08h00. Les élèves volontaires doivent se signaler à Mme BERLAND avant le vendredi 04 avril à 12h00 (jour du départ en vacances après les cours). Toutefois, les élèves qui se préparent à un Sacrement (Baptême, 1<sup>ière</sup> Communion, Confirmation) et ceux qui ont déjà reçu un Sacrement, mais aussi ceux qui préparent la Profession de Foi, doivent être présents.



➔ La 1<sup>ière</sup> rencontre à l'Oratoire pour les élèves qui désirent recevoir le Sacrement de la 1<sup>ière</sup> Communion sera le vendredi 25 avril à 12h00.

➔ Les élèves de 5<sup>ième</sup> vivront le jeudi 22 mai ou le jeudi 05 juin 2025 (en fonction des groupes qui seront constitués), un temps fort d'une journée à l'Abbaye de Saint-Martin de Boscherville.



➔ Une Messe de fin d'année commune aux 3 établissements Catholique d'Yvetot, aura lieu le vendredi 13 juin 2025 à 18h00 à l'Eglise d'Yvetot (date à confirmer).

Un moment de convivialité sera proposé à la fin de la Messe.

#### Remarque :

Pour toutes questions, vous pouvez joindre M<sup>me</sup> BERLAND, notre Adjointe en Pastorale Scolaire via le mail suivant : [pastorale.bobee.yvetot@gmail.com](mailto:pastorale.bobee.yvetot@gmail.com)



« Nous devons garder allumée la flamme de l'espérance qui nous a été donnée, et tout faire pour que chacun retrouve la force et la certitude de regarder l'avenir avec un esprit ouvert, un cœur confiant et une intelligence clairvoyante. »

Pape François / Jubilé 2025

### → Présence de notre psychologue :

Permanence de Mme BOUILLON, Psychologue de l'éducation, en lien avec le centre psychopédagogique de l'Enseignement Catholique (Rappel de la lettre de septembre 2024) :

- |                             |                          |
|-----------------------------|--------------------------|
| - <i>lundi 30 septembre</i> | - <i>lundi 3 février</i> |
| - <i>lundi 14 octobre</i>   | - <i>lundi 3 mars</i>    |
| - <i>lundi 4 novembre</i>   | - <i>lundi 10 mars</i>   |
| - <i>lundi 18 novembre</i>  | - <i>lundi 24 mars</i>   |
| - <i>lundi 2 décembre</i>   | - <i>lundi 26 mai</i>    |
| - <i>lundi 16 décembre</i>  | - <i>lundi 2 juin</i>    |
| - <i>lundi 6 janvier</i>    | - <i>lundi 16 juin</i>   |
| - <i>lundi 13 janvier</i>   | - <i>lundi 30 juin</i>   |
| - <i>lundi 27 janvier</i>   |                          |

Au cas où votre enfant demanderait à rencontrer la psychologue et dans l'éventualité où vous y seriez opposés, voudriez-vous avoir l'obligance de le faire savoir dès maintenant et par écrit au Secrétariat de l'Etablissement ET au Centre de Consultations Psychopédagogiques (43 route de Neufchâtel 76044 ROUEN CEDEX).

### → Prévention :



Par la vigilance et les actions mises en place avec réactivité par les équipes du collège, nous dissuadons et évitons les agissements d'harcèlement scolaire. Vous reconnaissez ce travail qualitatif qui favorise le bon climat scolaire que nous désirons tous ensemble pour nos élèves, vos enfants.

Toutefois, pour renforcer encore nos actions afin de les rendre encore plus opérationnelles, lisibles et visibles, un référent scolaire est mis en place et nommé par décision de la direction dans notre collège. Ce référent sera Mme LEROY Corélie, également professeur de Mathématiques, formée à l'écoute active. Elle agit avec discernement et discrétion en lien avec l'équipe de direction et de la vie scolaire.

Un point d'écoute à l'attention des élèves est ouvert tous les lundis à l'infirmerie (salle n°2 de l'infirmerie) de 12h40 à 13h25. Si besoin, Mme LEROY prendra attache avec la famille de l'élève qui aura déposé un souci. Le cas échéant, ce souci exprimé sera traité avec rigueur et habileté. Un souci relationnel n'est pas forcément une situation de harcèlement. Ce point d'écoute et les apports que Mme LEROY pourra faire permettront d'éclairer davantage nos réflexions pour faire l'action corrective appropriée afin de favoriser et faire perdurer le bon climat scolaire et de facto la bonne qualité de vie au collège avec des relations inter personnelles saines et agréables pour toutes et tous.

► Des actions de prévention sont également faites au sein du collège et renouvelées chaque année :

## Collège Bobée : les élèves délégués de classe sensibilisés au harcèlement

### Yvetot

Mardi 19 mars, les dix-huit délégués des neuf classes de 6<sup>e</sup> du collège Bobée ont bénéficié d'une matinée de formation-sensibilisation au harcèlement avec pour objectif d'être les futurs ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement et la discrimination menée au sein du collège.

Proposée par l'AFOCAL (Association pour la formation des cadres de l'animation et des loisirs), cette formation intitulée "Vivre ensemble - j'agis avec toi" aborde de manière concrète les notions de stéréotypes, préjugés et discrimination. Elle ap-

porte aux jeunes qui sont prêts à s'engager des pistes et outils pour sensibiliser autour d'eux contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les discriminations. Durant deux heures trente, à travers d'exercices, petits jeux de rôles et quiz, les élèves ont ainsi pu mieux comprendre les engrenages qui conduisent à la haine des autres, pour ensuite poser des actes ou mener des actions au quotidien qui permettent de vivre ensemble dans le respect des différences.

Une belle initiative pour le mieux vivre ensemble.



A l'initiative de la direction du collège, les 18 délégués des classes de 6<sup>e</sup> ont bénéficié d'une formation autour du harcèlement et de la discrimination

-Prévention auprès des délégués de 6<sup>e</sup> par l'association Afocal « **Vivre ensemble, j'agis avec toi** » : fin novembre 2024.

-Prévention « **Lutte contre le harcèlement scolaire** » auprès de tous les élèves de 5<sup>e</sup> (1h/classe) par un gendarme et une élève actuellement au lycée Jean XXIII qui avait subi un harcèlement avéré en école primaire : le lundi 24 février ou le jeudi 27 février 2025 (en fonction du planning qui sera communiqué au retour des vacances d'hiver)

## Les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> du collège Bobée sensibilisés au harcèlement

### Yvetot

Le harcèlement, fléau national qui sévit dans les cours de récréation comme dans le quotidien de milliers de personnes, n'a rien de tabou au collège Bobée qui banalise certaines heures de cours pour parler de ce grave problème. Lundi 27 et jeudi 30 novembre, l'ensemble des élèves des neuf classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ont pu échanger autour de ce thème avec deux représentants de la brigade de gendarmerie locale et de Lilou, jeune collégienne de 3<sup>e</sup> qui a subi, durant sa scolarité primaire, les affres des moqueries et pressions de quelques camarades.

différents intervenants, "en cas de doute sur l'attitude d'un ou plusieurs de vos camarades, que ce soit dans le rôle de la victime ou du coupable, n'hésitez pas à interpeller les adultes et à en parler".

Ce temps de lutte contre le harcèlement est complété sur d'autres niveaux scolaires par la création d'une vidéo par des élèves lors d'un atelier de la pause méridienne sur l'ensemble de l'année scolaire encadré par deux professeurs et des temps de débats organisés au sein du CDI autour du livre *Des bleus au cartable* de Muriel Zürcher.

### Tous concernés

"Powerpoint et organisation des interventions sont l'œuvre de Lilou qui s'investit pleinement dans le projet et souhaite que le harcèlement soit mis en lumière pour pouvoir être combattu", expliquent les intervenants qui rappellent qu'environ 1 enfant sur 10 est victime de ce fléau dans son collège. Un phénomène nocif qui peut détruire une vie et qui "se joue à trois, le harceleur, le harcelé, mais aussi les spectateurs qui, par leur inaction ou leur indifférence, sont tout autant coupables". Même si l'enfant harcelé ne laisse généralement pas voir ou cherche à cacher son mal-être, un isolement avec abandon progressif des copains, une chute des notes ou une perte d'appétit sont les trois symptômes qui peuvent être significatifs d'une situation de harcèlement. Comme l'ont rappelé les



Deux gendarmes de la brigade locale ont expliqué le harcèlement

-Prévention sur l'utilisation et les risques des réseaux sociaux, à tous les élèves de 6<sup>e</sup> (1h/classe) par un gendarme : le lundi 24 février ou le jeudi 27 février 2025 (en fonction du planning qui sera communiqué au retour des vacances d'hiver)

-Prévention utilisation et risques des réseaux sociaux par l'association Afocal (1h/classe), auprès de tous les 4<sup>e</sup> et de tous les 3<sup>e</sup> : le mardi 04 mars ou le jeudi 07 mars ou le vendredi 14 mars (17 classes) en fonction d'un planning qui sera communiqué aux élèves.



-autres actions avec par exemple :

### Atelier informatique

Les vendredis à 12H30 à partir du vendredi 07 mars 2025.

Rendez-vous devant la salle de permanence.

Création d'une vidéo dont la thématique est la lutte contre le harcèlement

Utilisation de divers logiciels

Finalité : diffusion de cette vidéo fin juin 2025

Professeurs en charge de l'atelier informatique : Mme HAZARD, M. OLIVARES.

Inscription préalable obligatoire : uniquement auprès de ces deux professeurs ou à l'accueil du collège avant le lundi 03 mars 16h30.



\*Sensibilisation par les Arts de la danse sur des chansons emblématiques sur ce sujet (spectacle sur la thématique du Harcèlement en juin 2024)

\*Réalisation sur 2023-2024 et également 2024-2025 d'une vidéo sur la thématique de la lutte contre le harcèlement par des élèves de 4<sup>e</sup>. Cette vidéo sera diffusée via notre site internet et ecoledirecte en fin d'année scolaire. Un message spécifique ecoledirecte daté du 15/01/2025 matin avait été adressé dans ce cadre avec le flyer ci-contre.

## → Tablettes numériques

☒ **Aux futurs 6<sup>e</sup> à la rentrée 2025 :** Contre signature d'une convention, distribution des tablettes i-pad (9<sup>e</sup> génération) avec coque, housse et écouteurs filaires de marque Apple, dès la rentrée de septembre.

L'utilisation des tablettes en classe pourra débuter dès la rentrée après un temps explicatif aux élèves et un autre dédié aux parents.

Les tablettes incluront les livres en version numérique. La version papier des livres sera également disponible.

Un coût de 5€ par mois sera facturé pour les livres numériques.



☒ **Aux élèves qui sont actuellement en 6<sup>e</sup> :** les tablettes seront récupérées le lundi 16 juin pour que le 17 juin 2025 les entreprises prestataires (econocom et tabuléo) puisse installer in situ les versions numériques des livres pour le niveau 5<sup>e</sup> et faire les paramétrages nécessaires pour anticiper la rentrée de septembre 2025 (doublement de la 6<sup>e</sup>, ou passage en 5<sup>e</sup>). Le temps de ce travail, les tablettes seront au maximum conservées par le collège et le prestataire pendant 2 à 3 jours. Ensuite, les tablettes seront redistribuées (le jeudi 19 juin sauf si souci rencontré avec le paramétrage) pour que les élèves quittent le collège pour les vacances estivales avec leurs propres matériels. Le collège ne stockera pas les tablettes pendant l'été.

Les tablettes incluront les livres en version numérique. La version papier des livres sera également disponible.

Un coût de 5€ par mois sera facturé pour les livres numériques.

☒ **Aux élèves qui sont actuellement en 6<sup>e</sup> :**

Dans la semaine du 24 février (voir planning ci-contre) tous les élèves de 6<sup>e</sup> auront un temps en classe pour la prise en main de la tablette au regard des applications qui seront utilisées par les professeurs. Des rappels sur les règles d'utilisation seront de nouveau faits.



**Les élèves doivent  
OBLIGATOIREMENT  
avoir leur tablette  
Apple pour ce créneau.**

Classe	Date et heure	Cours impacté
6 <sup>e</sup> A	Lundi 24/02 à 09h00	Espagnol (P GEFFROY)
6 <sup>e</sup> B	Vendredi 28/02 11h00	Etude (2 élèves en Tennis)
6 <sup>e</sup> C	Mardi 25/02 à 15h35	Maths (C LEROY)
6 <sup>e</sup> D	Lundi 24/02 à 08h00	Français (S DACOSTA)
6 <sup>e</sup> E	Vendredi 28/02 à 14h30	Devoirs Faits
6 <sup>e</sup> F	Vendredi 28/02 à 08h00	Anglais (M CURY)
6 <sup>e</sup> G	Vendredi 28/02 à 13h30	Français (F SAUVAGNAC)
6 <sup>e</sup> H	Lundi 24/02 à 13h30	Physique (M URBAIN)
6 <sup>e</sup> I	Lundi 24/02 à 15h35	Maths (R GIRAUD)

☒ Mail de Mme DELVAL, responsable du projet tablettes pour notre collège (et professeur de Mathématiques dans notre collège et au lycée Jean XXIII) :

[tablette.bobee.yvetot@gmail.com](mailto:tablette.bobee.yvetot@gmail.com)

*Nota : le terme tablette de ce courriel est bien mis au singulier !*

## → Tests/évaluations :

### ► Evalangue :

**EV@LANG**  
TEST DE  
POSITIONNEMENT

Pour rappel, Ev@lang collège est un test de positionnement adaptatif en langues vivantes étrangères entièrement en ligne. Il permet d'évaluer les compétences des élèves en compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit et compétences linguistiques (grammaire et lexicale). La durée de passation totale du test (temps d'installation et de transition entre les épreuves compris) n'excède pas 50 minutes, soit une séance de cours.

Ce test de positionnement se déroulera sur une séance de cours d'anglais, en salle informatique, le lundi 10 ou le mardi 11 mars 2025 en fonction d'un planning qui sera communiqué aux élèves.

Ev@lang ne remplace pas le Cambridge Exams.



### ► PIX :

**pix**

La certification informatique PIX sera passée en salle informatique courant juin.

Pour plus de précisions : voir la lettre d'informations de décembre 2024 (pages 7 ; 8 ; 9)

### ► ASSR1 (niveau 5<sup>e</sup>) et ASSR2 (Niveau 3<sup>e</sup>) :

Les tests ASSR seront passés en salle informatique à partir du 15 mars (planning sur 15 jours qui sera affiché dans les classes de 5<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>). La première semaine d'avril sera bloquée pour les rattrapages (si besoin).

**ASSR<sup>1</sup>**  
**ASSR<sup>2</sup>**

Pour rappel :

**L'ASSR2 est un document à présenter à l'auto-école pour passer le permis B. Le collège ne délivrera pas de duplicata.**

### → Journée pédagogique (collège fermé) :



Mercredi 26 mars 2025, avec les 220 professeurs et salariés OGEC des 9 établissements du **réseau Enseignement Catholique du Pays de Caux** : **Formation** Autisme pour 110 personnes et 110 autres personnes sur les risques incendie et la manipulation des extincteurs.

**Le collège sera fermé ce mercredi 26 mars. De ce fait, le soutien ne sera pas non plus proposé aux 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup>.**



Nhésitez pas à consulter à partir du 10-09-2024, le site internet commun à nos établissements dits du **réseau Pays de Caux** (du diocèse de Rouen) via l'URL suivante et partagez la :

<http://www.etablissementsprives-paysdecaux.fr/>

Vous y trouver moult informations et une vidéo (de 6 minutes réalisée avec un drone) qui présentent les **9 établissements de ce réseau**. Le lien de cette vidéo est aussi à partager :

[https://www.youtube.com/watch?v=d\\_ly3k8YYLk](https://www.youtube.com/watch?v=d_ly3k8YYLk)

→ **Autres dates (complémentaires à celles des pages précédentes de cette lettre d'informations) :**

-Lundi 10 février 2025 (1er lundi des congés) : Formation PSC1 encadrée par M. GAUTIER (Les 10 élèves pour cette formation sont déjà préinscrits) - Prochaine date pour former aux PSC1 des élèves : lundi 07 avril (1er lundi des vacances de Pâques)

-Du lundi 24 au vendredi 28 février : Séquence d'observation en entreprise des élèves de 3e.

-Jeudi 27 février de 10h00 à 12h00 au CIS : Formation des Cadets de la Sécurité Civile (sujets : conditions physiques - indicateurs)

- Lundi 03 mars et mardi 04 mars 2025 :

à l'auditorium, 4 pièces de théâtre jouées par la troupe Quai Ouest (originaire de Bretagne) :

6e = le lundi 03 mars matin de 10h15 à 11h30 "Le Médecin volant"

5e = le lundi 03 mars après-midi de 14h35 à 16h25 "Scapin"

4e = le mardi 04 mars matin de 10h15 à 12h00 "L'île aux esclaves"

3e = le mardi 04 mars de 14h35 à 16h25 "Antigone"



Coût réel pour la troupe et la sonorisation : 7200€ les 2 jours. **Coût demandé aux familles = zéro €** (avec le Pass culture collectif).



-Mardi 04 mars à l'auditorium à 18h00 : **réunion à l'attention des parents des élèves de 3<sup>e</sup> (LV2 Allemand) qui partiront dans le cadre du jumelage à Wipperfürth.** La liste des élèves qui participeront est déjà établie par les deux professeurs d'Allemand. Les élèves sont déjà informés et sont issus des classes dites traditionnelles et de celles dites à projet européen).

-Mercredi 05 mars : Fin du 2e trimestre (6e 5e 4e 3e). Les premiers conseils de classes débuteront le vendredi 07 mars. Le planning des conseils des classes sera diffusé via ecoledirecte sur janvier.

Conseils des classes :

<b>Vendredi 07 mars 2025</b>	<b>16h45 : 3B - 3G</b>	<b>18h : 4E - 5A</b>	
<b>Lundi 10 mars</b>	<b>16h45 : 3D - 3E</b>	<b>18h : 4H - 6F</b>	
<b>Mardi 11 mars</b>	<b>16h45 : 5D - 6I</b>	<b>18h : 4C - 5H</b>	
<b>Jeudi 13 mars</b>	<b>16h45 : 6E</b>	<b>18h : 6B</b>	
<b>Vendredi 14 mars</b>	<b>16h45 : 4B - 5C</b>	<b>18h : 4G - 5E</b>	
<b>Lundi 17 mars</b>	<b>16h45 : 4D - 6H</b>	<b>18h : 4F - 5F</b>	
<b>Mardi 18 mars</b>	<b>16h45 : 6A - 6C</b>	<b>18h : 5G</b>	
<b>Mercredi 19 mars</b>	<b>13h30 : 5B - 5I</b>	<b>14h45 : 3A - 4I</b>	<b>16h00 : 3H - 6D</b>
<b>Jeudi 20 mars</b>	<b>16h45 : 4A - 6G</b>	<b>18h : 3C - 3F</b>	

-Séjour en Angleterre des élèves de 3eG et 3eH du mardi 11 au vendredi 14 mars inclus.

-Séjour en Allemagne pour 36 élèves LV2 Allemand à Wipperfürth (Jumelage qui fête ses 40 ans cette année).

-Vendredi 21 mars de 10h00 à 12h00 au collège : Formation des Cadets de la Sécurité Civile (sujets : gestion des risques majeurs de type Seveso ...)

-Mardi 25 mars : date limite pour remettre les rapports de stage des 3<sup>e</sup> à M. POHON.



**M. Olivier CHAPUT, Chef d'établissement**

**Collège privé Bobée de l'Enseignement Catholique, YVETOT**



SCOLEO, UN SITE GRATUIT  
scoleo.fr

COVOITURAGE



➔ Vous avez besoin d'un co-voiturage dans votre secteur, vous pouvez déposer une annonce sur scoleo.

➔ Créez un compte, puis allez rechercher votre établissement.

➔ Sélectionnez le département, puis la ville et enfin dans la liste proposée sélectionnez l'établissement.



➔ Vous accéderez aux différents services proposés par Scoléo. Vous pouvez utiliser Scoléo entre vous parents et accéder à tous les services. Vous pouvez déposer des annonces ou en consulter...

➔ L'établissement ne déposera aucune annonce. Ces services sont mis à votre disposition pas Scoléo et notre rôle s'arrête à la communication de son existence.

➔ Les listes de fournitures scolaires pour la rentrée ne seront pas déposées par le collège sur Scoléo. Si vous souhaitez les consulter elle seront disponibles à partir du site du collège ([www.collegeprivebobee.fr](http://www.collegeprivebobee.fr)).

À noter...

Les informations concernant d'éventuels co-voiturage ne seront pas saisies par le collège, cette initiative vous appartient.

LES DISPOSITIFS SCOLÉO    RECHERCHER MON ÉTABLISSEMENT    BOUTIQUE    SCOLÉO DÉCÈS ?

BOBEE à YVETOT  
Collège

Adresse de l'établissement  
20 RUE BELLANGER  
76000 YVETOT

L'appli **GRATUITE** qui révolutionne la vie familiale et scolaire !  
Nouvelle mise à jour disponible !

Les dispositifs dans mon établissement scolaire

**Co-voiturez entre parents !**

Les +

- ✓ La garantie d'un co-voiturage scolaire
- ✓ Un co-voiturage de confiance entre les familles de mon établissement
- ✓ Une carte pour valider les conditions proches de chez vous

**Rendez vos manuels scolaires !**

Les +

- ✓ Faites des économies en faisant vos enfants à rendre vos
- ✓ Manuels scolaires, romans, mangas...
- ✓ Un service 100% gratuit et 100% solidaire pour les familles